**Monsieur Mohamed Béavogui**

**Premier ministre de la transition**

**Chef du gouvernement**

**s/c Ambassade de Guinée**

**51 rue de la Faisanderie**

**75116 Paris**

Monsieur le Premier ministre,

À la suite d’une information transmise par l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant l’absence d’avancée judicaire dans l’affaire Zoghota, massacre survenu en août 2012 durant lequel six guinéens ont été tués par les forces de sécurité.

La Guinée a été condamnée par la Cour de Justice de la CEDEAO, en novembre 2020, pour avoir notamment violé « le droit à la vie et le droit de ne pas être soumis à la torture ».

En Guinée, les plaintes déposées en août 2012 et en septembre 2018 n’ont fait l’objet d’aucun suivi judiciaire faute de volonté politique de rendre justice dans cette affaire.

Je demande instamment au gouvernement de transition de veiller à ce que la Justice guinéenne ouvre au plus vite une information judiciaire pour enquêter sur les événements survenus à Zoghota en août 2012 afin d’établir les responsabilités individuelles et de rendre enfin justice aux victimes.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l’expression de ma haute considération.